

Le Châble, le 3 mars 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mmes & M. Grandjean Amélie, Anouchka, Audrey, Charlotte et Brice-Denis par le bureau d'architecture Rodolphe Perreten pour la démolition d'un mayen et construction d'une habitation sur la parcelle n° 34184, folio n° 73, zone touristique faible densité T4, lieu-dit La Côt aux Mayens de Bruson, coord. 2581496/1100594.

M. Nicollier Jean Louis pour la modification de projet autorisé n° 373.15 (transformation d'une grange en habitation) sur la parcelle n° 10182, folio °o 100, zone Village V1, lieu-dit Prarreyer d'en Haut à Prarreyer, coord. 2583653/1101693.

Commune de Bagnes par le bureau d'architecture Silvaplus Sàrl Ingénieurs pour l'aménagement d'un sentier didactique et réaménagement d'une ancienne mine sur les parcelles n° 34199, 34364, 34430, 6016, folios n° 118; 48, 48, 74, 2, hors zone, lieu-dit La Côt à Bruson, coord. 2581585/1100654.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

